

infobulletin

2/11

Informations officielles de la commune d'Évilard-Macolin

Editorial

C'est surtout par la langue que se différencient les hommes et les autres êtres animés. Ou plus précisément par les langues. L'évolution n'a malheureusement pas réussi à créer une langue globale, ce qui faciliterait bien des choses. Les langues sont soumises à des changements perpétuels. Les mots, nos symboles de langue, changent au fil du temps, prennent un autre sens et augmentent en nombre. Sans connaissances spécifiques, les textes anciens sont difficiles à comprendre pour nous. Aussi l'apprentissage d'une autre langue est-il soumis au changement continu des valeurs sociales en cours et on le discute continuellement avec plus ou moins d'intensité. C'est donc un thème permanent, notamment pour les écoles.

Dans notre commune bilingue, la gestion de l'autre langue revêt un intérêt particulier. Actuellement, un comité d'initiative demande l'introduction du bilinguisme à l'école ainsi qu'à l'école à journée continue et à l'école enfantine. Resteront exceptés l'enseignement de la langue maternelle et les mathématiques. De telles interventions n'ont rien de nouveau, elles ne perdent en rien de leur actualité et donneront toujours à discuter au fil du temps. Il y a de bons arguments pour et contre une école bilingue. Notamment l'enseignement des matières spécifiques, les exigences pour le corps enseignant, les répercussions sur les élèves, l'influence sur les plans d'études et les coûts engendrés devront être soigneusement étudiés. L'assemblée municipale devra se prononcer sur la modification éventuelle du règlement concernant le domaine scolaire. Nous reviendrons sur ce sujet. Jusque-là, discutons-en vivement entre nous!

Hans Altorfer ■

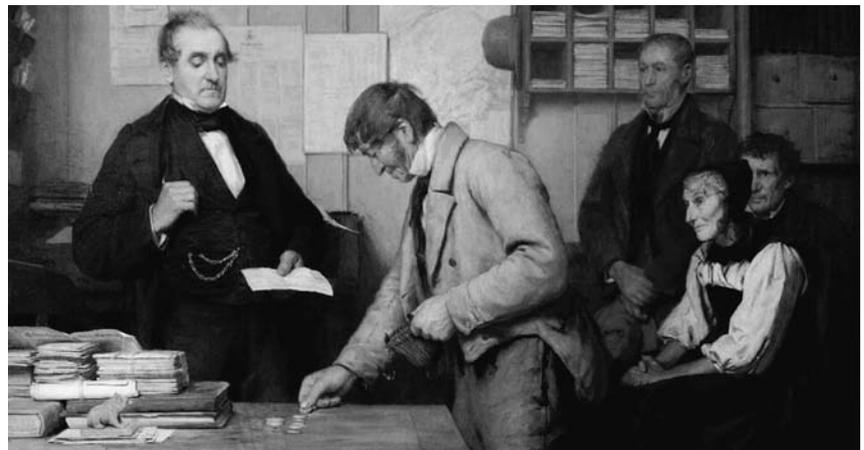
Nos rubriques

- ▶ Politique communale
- ▶ Vie villageoise
- ▶ Groupes et sociétés

Tout tourne autour de l'argent

Finances maîtrisées?

La question de l'état des finances se pose dans le cadre de chaque ménage, qu'il s'agisse du ménage privé ou du «ménage public». Une gestion judicieuse et rationnelle des ressources disponibles sans contracter de dettes au bouclage et tout en gardant en vue les perspectives futures constitue le A et le O dans ce domaine. Un regard au-delà de nos frontières démontre clairement combien il est important de maîtriser l'état des finances pour préserver leur bon équilibre et ce qui arrive dans le cas contraire. Nous aussi payons pour les erreurs des autres...



Albert Anker, *Le Paiement de l'intérêt, 1871*. Lors des travaux de la correction des eaux du Jura, commencés en 1868, la population paysanne du Seeland a été contrainte de participer aux coûts de ce grand projet. Avec circonspection, le débiteur verse les pièces de monnaie durement gagnées... (du catalogue d'exposition de la Fondation Pierre Gianadda, 2004).

Un grand merci

La gestion des finances peut devenir une charge assez lourde. La dernière crise se fait encore sentir, et plus d'un en souffre encore. Pour sûr, elle ne sera pas la dernière. La Suisse et surtout la municipalité d'Évilard s'en sont plutôt bien tirées, au moins du point de vue de la commune. Mis à part notre situation certes privilégiée à Évilard, la bonne gestion des finances en a été déterminante. Je souhaite donc remercier

Adrien Dubuis, mon collègue au sein du Conseil municipal et ancien «chef des Finances». En tant que nouvelle responsable de ce secteur, il m'a permis de présenter cette année aussi un compte annuel positif, qui me servira d'exemple pour les années à venir.

... et le temps?

Mais comme il est dit plus haut: tout commence en petit. Bien que beaucoup de

gens aient été déçus de cet hiver avare en neige, il faut aussi voir le côté positif, car moins d'interventions du service de déneigement et de légères économies de sel de janvier à mars 2011 auront un effet positif sur le compte communal.

Des résultats positifs, et parfois moindres, dans toutes les différentes rubriques constituant le compte 2010 ont contribué à un bouclage satisfaisant et prouvent une fois de plus que chaque personne et chaque chose peuvent avoir une influence, parfois même le temps. Seul importe que le

compte ne soit pas aussi imprévisible que le temps.

L'administration des Finances informe par ailleurs sur les points suivants.

Débit par recouvrement direct et facturation électronique

Jusqu'à la fin de l'année, la commune devra être en mesure de débiter les factures d'eau périodiques par recouvrement direct. Il est apparu que bien des personnes souhaitent profiter de ce service et un update du système est en préparation.

Le système des factures électroniques, comme il est déjà appliqué par divers services de téléphonie, reste encore une solution hors de portée. Les charges générées pour l'introduction de cette prestation de service sont trop élevées par rapport à la demande, qui n'est pas encore très forte.

*Madeleine Deckert,
conseillère municipale,
Département finances,
immeubles ■*

Immeubles communaux

La fin de l'entreprise Leuthardt

Dans le courant du printemps 2010, M. Ganz, propriétaire, a fait part à la municipalité de sa décision de cesser les activités de l'entreprise Leuthardt SA, au chemin des Ages 2, pour la fin de la même année. C'est donc une page de plus de l'histoire du village qui s'est tournée définitivement.



La maison Leuthardt au chemin des Ages.

Le bâtiment avait été acheté par la municipalité en 2003, suite à la décision de l'assemblée municipale du 16 juin. Il avait été acquis dans le but de le démolir, comme cela avait été effectué pour l'ancienne maison des requérants d'asile, dans la perspective de créer une place du village attrayante, un projet qui sera réalisé en plusieurs étapes.

Suite à la résiliation des baux commerciaux, la commune s'est posé la question d'une utilisation intermédiaire du bâtiment et de la parcelle Leuthardt. Etant donné le projet de réaménagement du centre du village en cours, dont la votation devrait avoir lieu en décembre 2011, différents scénarios ont été étudiés au sein de la Commission des immeubles et une proposition a été retenue par le Conseil municipal. Il a été

décidé d'investir quelque peu pour transformer les anciens bureaux en appartements bon marché. Les places de parc et les garages seront également loués à des prix intéressants, tout comme l'atelier d'une surface d'environ 170 m². Quelle que soit l'issue du scrutin du 5 décembre 2011 (réalisation ou non du projet du centre du village), une réflexion quant à l'avenir de ce bâtiment devra avoir lieu ces prochaines années.

L'administration des Finances se tient à disposition pour tout renseignement concernant les possibilités de location au chemin des Ages 2.

*Pierre-Michael Kleiner,
administrateur des Finances ■*

Impressum

Editeur

Commune municipale Evilard
Tél. 032 329 91 00
Fax 032 329 9101
E-mail: info@evilard.ch
www.evilard.ch

Rédaction

Hans Altorfer (al)
Route Principale 207
2532 Macolin
Tél. 032 323 15 61
Fax 032 323 15 71
E-mail: hans.althorfer@bluemail.ch

Traductions

- Margret Scherrer (ms),
administration municipale
- Armin Flück (fl)

Mise en pages/impression

W. Gassmann SA

Annonces

Par mm:

- 1 colonne = Fr. 1.–
- 2 colonnes = Fr. 1.50
- 3 colonnes = Fr. 2.–

Délai rédactionnel pour le N° 3/2011

20 juillet

Délais rédactionnels 2011

- N° 3/11: 20 juillet,
livraison fin août
- N° 4/11: 20 octobre,
livraison fin novembre

Conseil municipal

Les décisions

Au cours de ses séances du 25 janvier au 22 mars 2011, le Conseil municipal, le cas échéant le bureau de mairie, a pris, entre autres, les décisions suivantes.

Conseil municipal du 25 janvier

Ecole primaire d'Evilard/classes supplémentaires

L'effectif des élèves ayant augmenté, il a demandé aux instances cantonales l'approbation pour l'ouverture d'une cinquième classe alémanique ainsi que la prolongation d'une quatrième classe francophone. Le canton a donné son accord.

Fontaine Robert au cimetière

La vieille fontaine qui se trouvait naguère sur l'emplacement de l'ancien cimetière a été délogée et, après sa rénovation et la construction d'un nouveau socle, installée sur les lieux du nouveau cimetière. Le Conseil a voté un crédit pour les coûts de Fr. 11 195.40.

Conseil municipal du 8 février

Principes de la planification locale

Il approuve les grandes lignes des principes directeurs relatifs à la planification locale et demande qu'un budget soit calculé à cet effet et un crédit alloué avant d'entamer les travaux.

Ute Winselmann-Adatte

Le Conseil municipal la nomme avec effet immédiat en tant que membre de la Commission sport, culture et loisirs.

Conseil municipal du 1^{er} mars

Règlement de la commune municipale d'Evilard

Le présent règlement municipal n'étant plus adapté aux conditions actuelles, il a mandaté un spécialiste pour rédiger un nouveau règlement, en collaboration avec

le Conseil municipal, puis l'a approuvé et envoyé pour un examen préalable à l'OACOT. Il sera soumis pour approbation définitive à l'assemblée municipale du 20 juin 2011.

Fonds Nelly Peter

En 1985, M^{me} Peter avait légué sa propriété à la commune afin que celle-ci serve à héberger les personnes âgées disposant de peu de biens. Le sens très restrictif de l'ordonnance rédigée le 16 mai 2000 ne permettait pas d'utiliser les fonds. L'article premier, alinéa 2, première phrase, a donc été légèrement adapté, cela avec l'approbation de l'OACOT, afin que les ressources puissent servir à soutenir les aîné(e)s qui en ont besoin.

Spitex/Repas à domicile

Le Conseil approuve le contrat conclu entre la commune et Spitex Biel/Bienne Regio pour la fourniture de repas à domicile et s'engage de prendre à sa charge un éventuel déficit annuel plafonné à Fr. 15 000.–.

Bureau de mairie du 15 mars

Barrage Toézouri

Il a accueilli le responsable du groupe de soutien, *Walter Bigler*, qui informe que le barrage est en voie de réalisation et demande que le montant promis de Fr. 50 000.– soit versé pour la continuation des travaux, ce qui a été fait entre-temps. Daniel Nussbaumer se rendra sur place en septembre de cette année, à ses propres frais, pour contrôler les travaux.

Mariage d'Alessandra Boschetti

Le Conseil municipal prend connaissance du mariage, le 20 mai 2011, de cette sympathique employée de la crèche et lui adresse ses vœux de félicité.

Dix ans de service de Nadine Zimmermann et de Christophe Chavanne

Ils ont été remerciés par l'autorité municipale et ont reçu une prime de fidélité de onze jours ouvrables.

Initiative école bilingue Evilard-Macolin

Elle comporte 397 signatures valables et a été déposée à l'administration municipale.

Conseil municipal du 22 mars

Crédit additionnel de Fr. 500 000.– en tant qu'attribution au financement spécial relatif au renouvellement des routes communales

Il vote ce crédit en conformité avec le règlement du 7 décembre 2009, cela sous réserve d'un référendum.

Conférence culturelle (CCR Bienne) – subvention annuelle 2012-2015 ainsi qu'une contribution unique

Le Conseil approuve les contrats de prestations pour les cinq institutions culturelles de Biel/Bienne ainsi que la participation annuelle d'Evilard pour un montant de Fr. 66 690.–; il contribue en sus aux frais de transformation et d'investissement pour la nouvelle organisation Théâtre et Orchestre Bienne-Soleure en allouant un montant de Fr. 5833.–.

Équipement pour les sapeurs-pompiers

Le Conseil vote un crédit d'engagement de Fr. 30 000.– pour l'acquisition de onze appareils respiratoires avec 22 masques.

Urbanisme

Il vote un crédit d'engagement de Fr. 30 000.– pour l'élaboration de principes directeurs relatifs à la planification locale (voir 8 février).

Objectifs pour la législature 2011-2014

Les membres du Conseil municipal ont arrêté leurs objectifs. La conseillère *Susanne Dubs* aura un entretien particulier avec chaque membre afin d'approfondir ses cibles, motifs et termes.

Christophe Chavanne, secrétaire municipal ■

Informations municipales:

www.evillard.ch ou
www.macolin.ch

Les affaires de la commune

Les affaires importantes en cours ou à réaliser

- **Révision du plan local** (lignes directrices, plan de zones, règlement de construction): actuellement se tiennent les entretiens individuels avec les différents membres du Conseil municipal pour la concrétisation du projet.
- **Nouveau règlement d'organisation de la commune:** prévu pour l'assemblée municipale de juin 2011 pour approbation.
- **Assainissement routier** entre Evilard-Macolin-Hohmatt: début des travaux le 26 avril 2011: premier tronçon de la halle Sport-TOTO à la bifurcation vers l'antenne Swisscom.
- **Zone à 30 km/h:** les procédures de soumission sont en cours et seront suivies par l'attribution des travaux.
- **Centre du village:** un projet pour les prochaines années (voir l'article spécifique).
- **Place de manœuvre pour le bus local:** en préparation.
- **Ecole bilingue Evilard-Macolin:** l'initiative a été déposée avec les signatures nécessaires. La préposée d'école, la direction d'école et le Conseil municipal étudient sa mise en œuvre avant que l'initiative soit soumise à l'assemblée municipale.
- **Antenne Swisscom:** la publication a eu lieu à fin mars et le délai d'opposition est arrivé à échéance le 28 avril 2011. Des oppositions ont été interjetées.

Manifestations municipales

- **Assemblées municipales:**
20 juin (comptes)
et 5 décembre (budget)
- **Votations:**
23 octobre/27 novembre
- **EvilArt, exposition d'art:**
4 au 13 novembre
- **Rencontre des nouveaux arrivés:**
8 novembre
- **Fête des jeunes citoyennes et citoyens:**
18 novembre

Protection des données

Blocage des dates personnelles?

Les dates personnelles sont protégées et ne peuvent pas être divulguées. Or, il existe, par exemple, la belle tradition que des sociétés locales honorent les aînés le jour de leur anniversaire par une carte de vœux ou une visite à domicile et que des félicitations soient adressées à ces personnes par la voie de l'*Infobulletin*. En principe, il faudrait s'enquérir au préalable de l'accord de l'intéressée, ce qui accroît cependant sensiblement les charges administratives. Pour faciliter les choses, nous rendons les citoyennes et les citoyens attentifs à la possibilité de demander à l'administration municipale de:

- faire bloquer intégralement la transmission de leurs dates ou de
- préciser qu'ils ne souhaitent pas de visite le jour de leur anniversaire, mais ne s'opposent pas aux félicitations publiques dans les médias, ou au contraire qu'ils acceptent la visite mais pas la publication de leur nom, par exemple dans l'*Infobulletin*.

Centre du village

Le groupe de travail informe

Le bureau de planification Weber et Brönnimann s'est occupé de préparer l'avant-projet pour le centre du village d'Evilard. Ces plans ont été présentés à la population en septembre 2010, en premier lieu aux riverains directement concernés par le projet, puis dans une deuxième phase à toute la population d'Evilard et de Macolin dans le cadre d'une séance d'information qui s'est déroulée dans la salle communale d'Evilard.

De nombreuses remarques sont parvenues au groupe de travail concernant les places de stationnement, la limitation de vitesse sur la route Principale, le bâtiment Leuthardt, etc... Le groupe de travail a pris connaissance de ces remarques et a essayé d'en tenir compte dans les corrections qu'il a apportées au projet ces derniers mois. Un plan de quartier a été élaboré en collaboration avec l'urbaniste municipal *Walter Rey*.

L'état actuel de la planification est discuté avec l'OACOT (l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire); les plans provisoires d'exécution sont préparés par le bureau de planification. Dans les semaines à venir: la procédure de participation publique sera publiée dans la

Feuille officielle Biel/Bienne Evilard/Leubringen à la mi-mai 2011. Dans les trente jours qui suivront cette publication, la population d'Evilard-Macolin aura la possibilité de faire parvenir des propositions, des idées, des remarques, quant au projet du centre du village. Un rapport officiel ainsi que d'éventuelles modifications seront encore apportés au projet du centre du village suite à la procédure de participation.

Les nouveaux plans provisoires d'exécution, le plan de quartier, le règlement correspondant ainsi que le rapport technique constitueront un dossier qui sera envoyé à l'OACOT pour examen préalable. Ce dernier se déroulera durant les mois de juillet à septembre 2011.

Changement au Service des traductions

Fonction essentielle



Margret Scherrer, avec un bouquet de fleurs offert par la commune, Gabriela Hammel Stocker, qui lui succède, et ses deux chefs Daniel Nussbaumer, maire (à g.), et Christophe Chavanne, secrétaire municipal (à dr.).

Le service de traduction d'une commune bilingue est une fonction d'une grande importance. Les traductions doivent être élaborées de manière conforme aussi bien pour ce qui a trait à leur contenu que sur le plan linguistique et terminologique. Une tâche extrêmement difficile lorsqu'il s'agit de documents d'importance politique. Le 1^{er} mars 2002, *Margret Scherrer* a repris le poste «Scellés, traductrice» occupé jusqu'alors par Danielle Chariatte et a assumé de manière

professionnelle cette fonction jusqu'au 30 avril de cette année. Dans le cas présent, compétence professionnelle signifie exécuter des traductions dans les deux langues et rédiger les textes. Une tâche énorme que l'on oublie vite lors de la lecture. Au cours de ces dernières années, M^{me} Scherrer s'est également occupée de la traduction des textes de l'*Infobulletin* et a souvent dû travailler sous la pression du temps en raison des délais très courts. L'administration communale doit se sépa-

rer avec regret de cette collaboratrice très appréciée, laquelle va prendre une retraite bien méritée. Le Conseil municipal, le personnel de l'administration et la population lui transmettent leurs vœux les meilleurs pour son avenir.

Le 1^{er} mai, la Biennoise Gabriela Hammel Stocker a repris ce poste. Nous lui souhaitons plein succès et beaucoup de satisfaction dans cette tâche astreignante.

(al; fl) ■

Propriétaires de chiens

Taxe pour les chiens 2011

Les propriétaires dont les chiens sont déjà annoncés à la commune recevront une facture dans le courant d'août ou septembre 2011. Les nouveaux propriétaires de chien sont invités à venir annoncer leur animal dans les quatre semaines après son acquisition à l'administration communale, route Principale 37, 2533 Evilard. La taxe est obligatoire pour chaque chien âgé de plus de 3 mois. Celui qui se soustrait à la

taxe devra s'acquitter du montant de celle-ci ainsi que d'une amende de deux fois ce montant. En cas de non-paiement de l'amende, on procédera conformément aux dispositions du Code de procédure pénale. La taxe s'élève à Fr. 100.- par animal et par an (chien de ferme isolée: Fr. 50.-, chien d'aveugle: Fr. 0.- sur présentation de l'acte authentifié).

Administration des finances ■

EvilArt

La Commission sport, culture et loisirs prévoit de faire une réédition de la manifestation en novembre 2011 (du 4 au 13). Renseignements et inscriptions auprès de Pierre-Yves Grindat (Office des habitants), téléphone 032 329 91 00, e-mail: grindat@evilard.ch.

Fin d'inscription: 23 juin 2011.

Une école bilingue?

L'initiative école bilingue

Une initiative a été déposée à l'administration communale demandant l'introduction d'une école bilingue. Le Conseil municipal étudie actuellement la faisabilité du projet. Le canton a donné en principe son approbation dans la mesure où le projet peut être mis en œuvre dans les conditions requises. Vous trouvez dans notre article, outre le but ciblé des initiateurs, deux opinions d'adolescents pour animer la discussion. Cette contribution est reproduite dans sa langue d'origine, dans la partie de l'autre langue officielle; voici un petit test pour vous. (al)

Enfants sans complexe

J'ai fréquenté le gymnase en Allemagne, il y a trente ans de cela, et on nous enseignait l'anglais à partir de la 5^e classe et le français à partir de la 7^e, au moins en théorie. Car il s'agissait avant tout d'apprendre le vocabulaire et la grammaire, puis d'obtenir de bonnes notes dans les épreuves. Nous étions incapables de prononcer les mots comme il faut étant donné que notre enseignante allemande ne le maîtrisait pas non plus correctement.

Ayant grandi dans une région où personne ne parlait rien d'autre que l'allemand, je ne saisis ni le sens ni l'utilité de ces matières. Et comme je n'eus jamais besoin de ces langues étrangères, je n'arrivais pas à les apprécier. Mes parents ont fait de nécessité vertu et m'envoyèrent pour un séjour linguistique de trois semaines en Angleterre. Et ils ont réussi à me faire admettre qu'il peut se révéler un avantage absolu de savoir composer une phrase correcte et sensée avec un vocabulaire appris et de pouvoir communiquer avec des gens d'une autre langue. Sinon je serais peut-être aujourd'hui encore à chercher le bon arrêt de bus. Cette prise de conscience a coûté pas mal d'argent à mes parents.

Les enfants n'ont pas de complexe pour parler. Ils cherchent à s'exprimer dans une autre langue sans penser aux fautes qu'ils font; tout ce qui compte est que le jeu continue. Laissons donc à nos enfants l'avantage d'apprendre une autre langue devant leur porte et donnons-leur la possibilité de puiser dans le trésor du bilinguisme. Sur le plan de la commune et de l'école primaire, beaucoup se fait déjà pour le bilinguisme. Bien sûr, l'apprentissage d'une langue étrangère signifie aussi à l'avenir de devoir bûcher le vocabulaire; c'est la base. En enseignant les matières secondaires dans la deuxième langue officielle,

on ferait un pas conséquent dans la bonne direction pour une vie communautaire sans heurts linguistiques.

Silke Op de Hipt, Evilard ■

L'opinion d'un élève

Eigentlich stimmt es gar nicht, dass sich die deutschen und französischen Schüler gar nicht leiden können, sondern sie sind einfach immer getrennt und können sich nie richtig kennenlernen und anfreunden. Ich war in der Spielgruppe mit vielen französischsprachigen Kindern gut befreundet und habe sie sogar zu meinem Geburtstag eingeladen. Im Kindergarten haben wir uns dann nur noch einmal in der Woche beim «Tuttifrutti» gesehen. In der Schule waren wir zwar im gleichen Gebäude, wurden aber getrennt unterrichtet. Im Laufe der ersten Schuljahre hatten wir dann immer mehr Streit, weil es eben so in der Primarschule ist. «Deutsche» und «Franzen» würden sich bestimmt mehr anfreunden, wenn sie in

einer Klasse wären. Dann wären auch insgesamt mehr Kinder in einem Alter in einer Klasse und der Klassenlehrer müsste nicht jedes Jahr die Kinder von zwei Schuljahren gleichzeitig in einem Raum unterrichten, wie es bei uns war. Dann könnte man sechs Jahre mit den gleichen Kindern in eine Klasse gehen.

Es wäre in der Primarschule gar nicht so schlecht, bereits ab der ersten Klasse Französisch verstehen und sprechen zu können, weil man die richtige Aussprache bereits früh lernen würde, denn bei meinen Mitschülern ist die nicht immer so gut. Wenn ein französischsprachiger Lehrer die deutschen Kinder unterrichten würde, wäre es auch eine Herausforderung für die guten Schüler, sich zu allen möglichen Schulthemen in der Fremdsprache ausdrücken zu müssen. Französisch in den Hauptfächern ist vielleicht aber auch etwas riskant, da es um die guten Noten geht für die Sekundarstufe. Aber in den Nebenfächern wie zum Beispiel Werken, Musik oder Sport macht das keinen gros-

L'initiative

Trois cent nonante-sept citoyens et citoyennes ont signé l'initiative communale école bilingue Evilard-Macolin basée sur l'article 9a de la loi cantonale sur l'école obligatoire et sur les adjonctions aux plans d'études pour l'enseignement par immersion.

Les élèves suivent l'enseignement de la langue 1 et des mathématiques dans la langue de scolarisation (français ou allemand) choisie comme toujours par les parents. Par contre, les enseignants de l'autre langue interviennent pour moitié dans les autres branches. Cela signifie que les élèves suivent une partie des leçons d'éducation physique, activités créatrices manuelles, musique et environnement en langue 2. C'est ce qu'on appelle l'immersion. Chaque enseignant enseigne dans sa propre langue. Les classes enfantines fonctionnent selon le modèle bilingue déjà existant de Macolin. Dans son avis de droit du 30 mars 2011, la Direction de l'instruction publique du canton de Berne confirme que l'initiative ne contrevient pas au droit supérieur et qu'elle peut donc être mise en œuvre conformément à la loi.

Le comité d'initiative

sen Unterschied, da nicht immer alles korrekt ausgesprochen sein muss, damit man eine gute Note bekommt. Biel ist eben zweisprachig, da sollte man die beiden Sprachen auch gut sprechen und schreiben können. Ich finde es bei uns in der Rittermatte super, dass die fakultativen Fächer wie Theater, Band und Film immer bilingue sind. Dadurch können die Französisch sprechenden Schüler bei uns sehr gut Berndeutsch und die Deutschsprachi-

gen lernen besser Französisch. Spätestens bei der Bewerbung um eine Lehrstelle wird das bestimmt helfen. Das habe ich schon bei der Schnupperlehre als Mechatroniker gemerkt, wenn ein Kunde etwas auf Französisch erklärt bekommen muss. Da haben es die Kinder, die schon zu Hause zweisprachig aufwachsen, viel einfacher.

Julian Op de Hipt (Leubringen, 14 Jahre, Sekundarschule Rittermatte) ■

Café La Lisière

Ouvert tous les jours de 8 à 17 h

- Pâtisseries et glaces
- Place de jeux pour les petits

Vie villageoise



La Lisière
Alters- und Pflegeheim
Home médicalisé pour personnes âgées

Fête du home

Samedi 18 juin 2011, dès 10 h

sous le thème «Randonnées»



- Dîner et boissons
- Musique et animations
- Jeux et divertissements
- Tombola
- Vente artisanat
- Desserts, pâtisseries et gâteaux

Venez écouter nos **concerts du dimanche** et savourer un café et une pâtisserie au *Café La Lisière*.

Dès 15 h les: 29 mai, 26 juin, 28 août 2011.



Table d'hôtes quotidienne

Menu complet avec potage, dessert et café: Fr. 17.–

(Samedi, dimanche: Fr. 20.–)

Quel est le menu du jour?

Informez-vous au 032 322 58 51



Jubilé

Nous sommes fiers de féliciter notre fidèle collaboratrice *Ursula Ackermann*, qui a fêté ses quinze ans de service au sein de notre institution le 1^{er} mars 2011.

Nous la remercions chaleureusement de tout le travail accompli et du dévouement dont elle a fait preuve pendant ces années. ■

Office fédéral du sport (OFSP)

Une symbiose unique entre travail scientifique et pratique sportive

Dans ce numéro, nous aimerions évoquer la Haute école fédérale de sport de Macolin (HEFSM) et les développements qu'elle a connus récemment.



L'École de sport, vous le savez sans doute, est à Macolin depuis 1944. En 1998, elle a été intégrée au nouvel Office fédéral du sport (OFSP) et, dans la foulée, réorganisée et réorientée: on l'a en effet regroupée avec l'Institut des sciences du sport au sein de l'établissement qu'on appelle aujourd'hui Haute école fédérale

de sport de Macolin (HEFSM). Une partie de la HEFSM occupe le bâtiment dit «bâtiment principal», qui vient de rouvrir ses portes après deux années de rénovation complète. La section Sport de performance de la HEFSM se trouve quant à elle à la place des Mélèzes.

Parallèlement à ces réorganisations structurelles et matérielles, la HEFSM a vu évoluer sa mission, explique *Walter Mengisen*, recteur de l'établissement et directeur suppléant de l'OFSP: «D'une simple formation, nous sommes passés à un cursus académique complet.» Actuellement, la HEFSM compte près de 160 étudiants qui se préparent à des professions aussi variées que maître ou maîtresse de sport, entraîneur, spécialiste en économie du sport et spécialiste en sciences du sport. De plus, la structure de la HEFSM a été ajustée au début de l'année pour cadrer encore mieux avec les besoins de la société et des futurs professionnels que sont les étudiants. «Nos acti-

vités de formation et de recherche s'articulent autour de quatre grands thèmes: l'éducation, le sport d'élite, l'économie du sport et les médias du sport», explique le recteur, qui souhaite voir croître l'effectif étudiant.

Walter Mengisen – lui-même un grand sportif puisqu'il pratique activement le hockey sur glace et la voile – souligne que pour la HEFSM le site de Macolin, avec l'accès direct aux installations sportives, est idéal: «Cette symbiose entre travail scientifique et pratique sportive est unique en son genre.» Par ailleurs, la proximité avec cet organe politique qu'est l'OFSP est également très précieuse car elle permet de s'adapter très tôt aux mutations sociales. Walter Mengisen a pour la HEFSM des projets très clairs: «Elle doit se positionner, à l'échelle nationale, comme l'établissement leader en matière de formation sportive, de recherche et développement dans le domaine du sport ainsi que pour certaines prestations.»

Actualités à l'OFSP

Pour permettre à ses nombreux visiteurs de s'orienter plus facilement, l'Office fédéral du sport est en train d'améliorer son système d'information et de guidage mis en place en 2003. Le dispositif actuel va être complété par un nouveau système électronique à affichage dynamique. Celui-ci se composera de trois éléments: des enseignes lumineuses combinées à des panneaux de circulation (deux emplacements), des panneaux d'information statiques sur tous les parkings (neuf emplacements) et un système d'information par moniteurs (neuf emplacements stratégiques dans les bâtiments et les salles de sport).

Cette nouvelle technologie permettra aux visiteurs motorisés d'accéder directement aux places de parc souhaitées; les

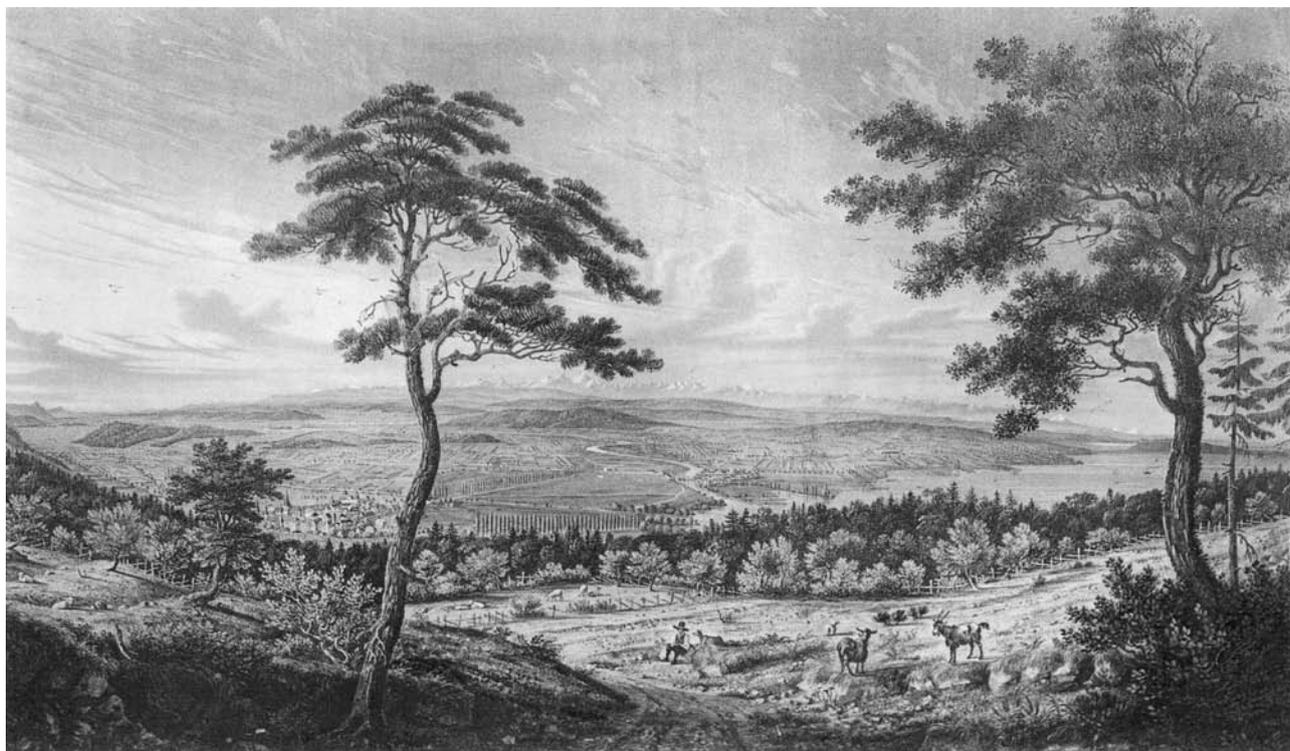


usagers des transports publics en bénéficieront également puisque l'information et le guidage seront améliorés à partir de la station amont du funiculaire.

L'ensemble sera opérationnel à l'automne 2011.

Communication/information
OFSP ■

Le panorama d'autrefois vu depuis la zone de la Maison blanche



Dans le contexte des constructions qui se font à présent dans la zone de la Maison blanche, il vaut la peine de jeter un coup d'œil dans le passé. Le magnifique tableau (une lithographie originale propriété d'Ueli Tüscher, Seeland Galerie) montre le paysage de manière pittoresque et romantique comme il se présentait autrefois; une zone agraire «nature pure». Selon les sources, il y avait une maison de mon-

tagne au milieu du XVIII^e siècle. L'anabaptiste Benedict Benz y vécut et y exerça sa foi. Puis la maison devint le «Weiss-haus», une ferme rurale avec différents propriétaires qui avaient de temps à autre des querelles avec la bourgeoisie pour des droits de pâturage ou de chemins. Aussi son appartenance communale, Bienna ou Evilard, n'était-elle pas toujours claire. En 1913, la Maison blanche actuelle fut

construite comme maison de convalescence pour enfants. Son histoire plus récente et ses différentes affectations («Aebi-Hus», académie en soins de santé) devraient être connues. Celui qui s'intéresse aux origines de la Maison blanche trouvera un article révélateur de Jakob Wyss dans les *Annales biennoises* de 1933. ■

Sociétés et institutions

Association Amis des enfants de Bienna et environs

Nouvelle adresse

Pour des réservations de la maison des Amis des enfants «Am Wald», veuillez vous adresser à:

Regula Bühler, Macolin

Tél. 032 323 65 52

Portable 076 452 00 01

vermietung@kinderfreunde-biel.ch

www.kinderfreunde-biel.ch

Chantez avec nous au Chœur
Evilard-Macolin.

Formation de la voix, répertoire étendu.

Répétitions: Mardi 20 h, Maison
communale.

Agenda des sociétés

Juin

- 15. Société locale de Macolin; seniors: **boccia**
- 21. Frauenverein: **sortie** (circulaire suit)
- 26. Groupe des Romandes: **soirée de contes**; La Baume 1, 20 h
Groupe des Romandes: **rallye** (date suit)

Août

- 1. Société locale de Macolin: **fête du 1^{er} Août**; la Fin-du-Monde
- 17. Frauenverein: **café de l'été**; Maison communale, 9 h 15
- 18. Groupe des Romandes: **rencontre**; La Baume 1, 9 h

Septembre

- 1. Groupe des Romandes/Frauenverein: **course des aînés**
- 14. Groupe des Romandes: **rencontre**; La Baume 1, 19 h 30

Octobre

- 13. Groupe des Romandes: **rencontre**; La Baume 1, 9 h
- 29. Groupe des Romandes/Frauenverein: **marché aux puces**; Maison communale

Novembre

- 10. Groupe des Romandes: **rencontre**; La Baume 1, 9 h
- 16. Groupe des Romandes/Frauenverein: **vente de Noël**; Maison communale, 13 h 30

Décembre

- 6. Société locale de Macolin: **Saint-Nicolas vient chez les enfants**
- 7. Frauenverein/Groupe des Romandes: **soirée Saint-Nicolas**; Maison communale, 19 h
- 18. Société locale de Macolin: **chants de Noël**; chapelle de Macolin, 17 h

Manifestations régulières

- **Chœur Evillard-Macolin**; répétitions chaque mardi à 20 h, à la Maison communale
- **Rencontre des anciens**: chaque premier lundi du mois, à 9 h 30, au Café La Lisière
- **Femmes de Macolin: rencontre** chaque premier mardi du mois au Restaurant de la Fin-du-Monde à 9 h
- **Frauenverein: café rencontre** chaque dernier mardi du mois au Café La Lisière
- **Judo pour enfants**: le jeudi de 16 h 30 à 18 h, à l'OSPO, pavillon des sports de combat
- **Seniors de Macolin**: rencontre chaque mercredi, à 9 h, au Restaurant de la Fin-du-Monde
- **Unihockey pour le plaisir**: chaque mercredi, à 19 h 45, à la salle de gymnastique d'Evillard

Pour réserver des locaux communaux: Pierre-Yves Grindat; fax: 032 329 91 01; e-mail: grindat@evilard.ch.

Groupe des Romandes

Marché aux puces 2011

Nous récoltons et trions tout au long de l'année:

Vaisselle, habits, linges de table, literie, appareils ménagers, tableaux, lampes, tapis, jouets et petits meubles.

Nous vous prions de nous apporter des objets propres et en bon état.

Notre local, au chemin des Bourdons 3, est ouvert **chaque premier mardi** du mois de **14 h 30 à 16 h 30**. Vous pouvez nous y apporter vos objets.

Date du marché: 29 octobre.

Veuillez ne rien déposer derrière nos portes à l'extérieur si nous ne sommes pas là; veuillez appeler les personnes mentionnées ci-dessous.

Cette année, nous serons en vacances tout le mois de juillet. Notre entrepôt sera fermé.

Pour tous renseignements:

- V. Cherix, chemin du Crêt 6
tél. 076 433 07 81
- D. Gerber, chemin des Voitats 8
tél. 079 228 40 54
- D. Lécureux, chemin des Ages 65
tél. 032 323 45 05



- A. Ziehli, chemin sur Beaumont 6
tél. 032 323 71 56

Notre travail est bénévole. Le bénéfice est destiné à des fins sociales (en grande partie dans notre région).

